

Protection de l'enfance : Le forum « En route vers la majorité », pour aider les jeunes confiés à préparer au mieux leur avenir

Ce mercredi 1^{er} avril, le conseil départemental de Loir-et-Cher organisait, avec la Protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry et la ville de Blois, la deuxième édition du forum « En route vers la majorité ». Dédié aux jeunes âgés de seize à dix-huit ans révolus confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), suivis par la PJJ et/ou accompagnés par les services de prévention, cet événement rassemblait l'ensemble des acteurs locaux engagés auprès des jeunes pour les accompagner, leur faire connaître leurs droits et obligations avant et après la majorité, les ressources et services existants, et ainsi favoriser leur prise d'autonomie.

Depuis plusieurs années, les réformes en matière de protection de l'enfance ont induit une augmentation de l'âge des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance et/ou suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse ainsi qu'une extension des prises en charge au-delà de dix-huit ans. Il est donc devenu impératif, pour le département tout comme l'ensemble des acteurs de la jeunesse, de concevoir et déployer un dispositif toujours plus adapté aux besoins des enfants confiés âgés de seize ans et plus. C'est pour répondre aux attentes de ces jeunes, les accompagner vers leur vie d'adultes mais également favoriser et développer leur autonomie, qu'en 2026, le conseil départemental et ses partenaires ont de nouveau organisé le forum « En route vers la majorité ».

Préparer au mieux sa majorité

Pendant toute une après-midi, de nombreux jeunes de seize à dix-huit ans révolus, confiés à l'Aide sociale à l'enfance, à la Protection judiciaire de la jeunesse et/ou accompagnés par les services de prévention, ont pu échanger avec, entre autres, des représentants de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), des Missions locales, de Foyers jeunes travailleurs ou encore de l'association SOLIHA. Tout autant d'acteurs qui ont fourni aux jeunes et à leurs accompagnants et/ou parents des informations pratiques et concrètes au sujet des démarches administratives à engager pour préparer leur majorité.

Une approche transversale et coordonnée des politiques enfance-famille

Cette initiative du conseil départemental de Loir-et-Cher s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'action sociale départementale (détaillée dans [le Schéma des solidarités 2024-2028](#)), en faveur d'une approche transversale et coordonnées des politiques enfance-famille. Elle vise à renforcer les synergies entre les institutions, les professionnels et les jeunes et famille concernés, et permet également d'offrir à ces derniers une meilleure lisibilité de l'offre qui leur est destinée.

« Soutenir au mieux les jeunes confiés à l'ASE ou suivis par la PJJ est une des priorités du conseil départemental. Cela passe par un accompagnement au quotidien, mais également par la préparation à l'après, c'est-à-dire leur majorité. Leur permettre de rencontrer les acteurs phares de la vie d'adulte, c'est leur offrir l'opportunité de découvrir et comprendre les démarches qu'ils seront peut-être amenés à entreprendre, et ainsi favoriser leur prise d'autonomie. Le conseil départemental s'assure que chaque jeune placé soit écouté, protégé, soutenu dans son développement et ses projets », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.